

GENEVA NGO FORUM Beijing+20
3-5 november 2014
NGO-Committee on the Status of Women
Geneva

Palais des Nations Genève,
mardi 4 novembre 2014

Allocution prononcée par le **Pr Nago Humbert**, président fondateur de Médecins du Monde Suisse, ambassadeur du Ruban Blanc Suisse, professeur au département de pédiatrie de la faculté de médecine de Montréal.

Je ne représente aucun Etat, je ne suis pas un diplomate en mission ou un porte-parole défendant des intérêts particuliers ou une idéologie, je ne suis qu'un témoin.

Comme le disait Michel Foucault en 1981 dans cette même ville de Genève lors de la création du Comité International contre la piraterie dont le but était la défense des boat people : « **Nous ne sommes ici que des hommes privés qui n'ont d'autre titre à parler et à parler ensemble qu'une certaine difficulté commune à supporter ce qui se passe... Qui donc nous a commis ? Personne. Et c'est justement cela qui fera notre droit.(...) Parce qu'ils prétendent s'occuper du bonheur des sociétés les gouvernements s'arrogent le droit de passer au compte du profit et des pertes le malheur des êtres humains que leurs décisions provoquent ou que leurs négligences permettent. C'est un devoir de cette citoyenneté internationale de toujours faire valoir aux yeux et aux oreilles des gouvernements les malheurs des êtres humains (en l'occurrence aujourd'hui les femmes) dont il n'est pas vrai qu'ils ne sont pas responsables** »

Je ne peux pas m'adresser à vous aujourd'hui sans évoquer la tuerie de Polytechnique à Montréal. L'université où j'enseigne actuellement.

Cet événement qui s'est produit il y a 25 ans marque encore aujourd'hui la société québécoise, et particulièrement sa partie féminine, parce qu'il symbolise à lui tout seul la haine de la femme.

Le 6 décembre 1989, un homme est entré dans ce lieu qui était, plusieurs années auparavant, presque exclusivement fréquenté par des étudiants masculins. Il a séparé les hommes et les femmes et a tiré sur ces dernières faisant 28 victimes dont 14 sont décédées.

Comme le disent les survivantes, nos 14 camarades sont décédées une deuxième fois lorsque le gouvernement actuel à Ottawa a supprimé le registre des armes à feu qui avait été inspiré notamment par ce drame.

L'horreur de cette violence nous marque parce qu'elle est spectaculaire. Mais il y a encore tant de violences faites aux femmes, plus sournoises et non reconnues. Et je dirais même banalisées parce qu'elles sont parfois intégrées dans la pensée et les habitudes de certaines sociétés.

Banaliser cette violence, c'est banaliser la mort de victimes innocentes et c'est aussi d'une certaine manière justifier l'injustifiable.

La violence de l'agresseur est dirigée contre une partie de l'humanité définie par son statut lié au sexe. C'est parce qu'elle est une femme. La banalisation du mal en d'autres temps pas si lointains a mené nos sociétés jusqu'à l'horreur des camps de concentration et aux théories de l'éradication d'une race ou d'un peuple.

Pour ne citer que deux exemples de violence dont la justification par leurs auteurs est le seul fait d'être une femme : Malala Yousafzai et Taslima Nasreen en sont deux

symboles. Elles sont femmes et elles veulent, pour la première avoir accès au savoir et à l'éducation et pour la deuxième avoir acquis ce savoir et cette éducation. Intolérable pour les ignorants dont le pouvoir est basé sur leur seul statut d'être un homme.

Au niveau mondial, au moins une femme sur trois a été battue ou contrainte à des rapports sexuels pendant son existence, le plus souvent par son mari ou un autre membre masculin de son entourage.

En France tous les 4 jours une femme meurt sous les coups de son partenaire.

Au Chili, par exemple, un sondage montre que 80% des femmes avouent avoir subi des abus, soit par son partenaire, soit par un membre masculin de sa famille. Au Bangladesh 18% des décès sont la conséquence de blessures intentionnelles ou non, 52% survenant durant ou immédiatement après la grossesse.

Ces crimes sont provoqués par des causes sociales basées sur le contrôle de la vie sexuelle par les hommes.

Souvent on invoque la culture pour justifier la violence faite aux femmes. C'est pourquoi les institutions comme les gouvernements sont souvent complices de cette violence.

MDM qui lutte pour l'accès aux soins des plus démunis constate que c'est souvent les femmes qui paient le plus lourd tribut à l'absence de soins.

Etre enceinte reste un risque : 500.000 femmes meurent à cause du manque de suivi pendant la grossesse, lors ou suite à l'accouchement. Elles peuvent aussi être en danger parce que des soldats les empêchent de franchir un check point pour se rendre à la maternité comme j'ai pu le constater personnellement dans les Territoires palestiniens.

Environ 50.000 femmes meurent à la suite d'un avortement clandestin.

En 2008 un avortement sur deux dans le monde était pratiqué dans de mauvaises conditions.

En Haïti des jeunes filles adolescentes subissent des interruptions de grossesse dans des conditions effroyables et souvent même avec la complicité de certains médecins ou pharmaciens qui arrondissent leur salaire sur le dos de la souffrance de ces femmes qui ont dû tomber enceintes par la grâce du Saint-Esprit, puisque étrangement elles doivent assumer seules cet état, au risque de leur vie ; en effet et comme par enchantement l'absence du mâle est une constante.

222 millions de femmes qui aimeraient différer une grossesse n'ont toujours pas accès à la contraception.

Si depuis la conférence du Caire, 25 pays ont libéralisé leur législation sur l'avortement, en Afrique et en Amérique latine 90% des femmes vivent encore sous des législations restrictives.

Et malheureusement des retours en arrière sont constatés dans des pays européens comme la Hongrie qui a introduit dans sa constitution un article reconnaissant que la vie était protégée dès la conception tandis qu'en Espagne le gouvernement tente de restreindre l'avortement aux femmes violées ou lorsqu'on constate un danger pour la vie de la femme.

Plusieurs pays pénalisent encore les femmes qui se sont fait avorter : c'est ce que je nomme la double peine. En Bolivie, en Argentine ou au Brésil, on continue d'emprisonner les femmes reconnues coupables d'avoir subi un avortement.

Et quatre pays l'interdisent totalement, sans aucune exception même le viol ou les risques pour la santé de la femme : le Chili, Malte, le Nicaragua, le Salvador et, il va de soi, un cinquième Etat, le Vatican.

Je ne saurais terminer ce plaidoyer macabre sans citer le viol comme arme de guerre qui représente pour moi un crime contre une partie de l'humanité : sa partie féminine. Crime perpétré par le pouvoir de l'homme à travers un acte avilissant, humiliant : la

contrainte à des rapports sexuels touchant et déchirant non seulement l'intimité de la chair, mais aussi de l'âme des femmes qui subissent cette loi des soldats et qui représente pour moi le summum de la faiblesse et de la lâchetés du mâle soit disant vainqueur et dominateur.

Pour conclure je dirai simplement qu'aucune culture, aucune idéologie, aucune religion, aucune politique d'Etat ne justifie qu'un acte déshonorant, un geste humiliant, une parole blessante ou une contrainte sexuelle puissent être imposés à un être humain simplement parce qu'elle est une femme.

Dans ce Palais des Nations qui a été conçu pour abolir la guerre entre les nations j'exhorte les gouvernements comme les institutions à abolir la violence faite aux femmes quel que soit le type de violence dont je viens de citer quelques exemples. Et je demande que les personnels de santé qu'ils soient médecin ou infirmière refusent de participer à cette violence à chaque instant de leur pratique comme on a demandé dans certains pays à ce que les médecins ne soient pas les complices de la torture institutionnalisée.

Primum non nocere. D'abord ne pas nuire.

En terminant il me vient à l'esprit cette inscription que j'ai lue ce printemps sur le mur de la honte à Ramallah en Cisjordanie : Silence is complicity